

# CRITERE 1.2 : INDIQUER LES ENJEUX DE LA FORMATION CONCERNANT LA FORMATION, INDIQUER LE DEROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGES DES EPREUVES

### LES ENJEUX

La formation à la conduite a pour objectif d'amener le conducteur débutant à la maîtrise de compétences en terme de savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

La formation théorique validée par l'épreuve du code de la route permet de transmettre les clés de compréhension de la sécurité routière. Dès votre entrée en formation, vous allez devoir acquérir des compétences pour ne pas mettre en danger votre sécurité et celle des autres.

Votre formateur sera présent pour vous guider et vous conseiller par des cours théoriques et pratiques.

## **QUEL PROGRAMME DE FORMATION?**

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

#### CONDITIONS DE PASSAGE AUX EXAMENS

# • Examen théorique

- . L'âge requis est de 15 ans minimum dans le cadre de la conduite Accompagnée et 17 ans pour une formation traditionnelle au permis B ou Conduite Supervisée.
- . L'examen est organisé par des organismes privés agrées par l'Etat.
- . Le candidat est soumis à 40 questions et répond sur tablette individuelle.
- . Certaines questions sont sous formes de vidéo ce qui demande d'être attentif comme en situation de conduite.
- . Le résultat : il faut minimum 35 bonnes réponses (soit 5 fautes maximum) pour réussir l'examen du code. Le résultat vous est transmis par mail le jour même.
- . Vous pouvez vous présenter à l'examen pratique 48h après.
- . Le code est valable 5 ans et permet de se présenter 5 fois à l'épreuve pratique.

# • Examen pratique

L'épreuve se déroule sur une durée de 32 minutes. Un formateur vous accompagne sur le centre d'examen, vous vous installez au poste de conduite du véhicule-école et l'enseignant à l'arrière, l'expert prend place à l'avant côté passager.

L'épreuve pratique est évaluée par un expert : inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Après avoir vérifié votre identité, celui-ci vous explique les modalités de l'examen.

- . Installation au poste de conduite
- . Une phase de conduite effective en ville et hors agglomération.
- . La réalisation d'une manœuvre (marche arrière, épi, bataille ou créneau) et d'un arrêt de précision.
- . Procéder à un parcours de conduite autonome de 5 minutes environ en suivant un itinéraire ou en se rendant vers une destination préalablement établie.
- . Effectuer la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule.
- . Répondre à une question liée à la sécurité routière et aux notions de premiers secours.

Tout au long de l'épreuve, vous devrez appliquer les règles du code de la route, adapter votre vitesse aux différentes situations dans un souci d'économie de carburant, faire preuve de courtoisie envers les usagers vulnérables (cyclistes, piétons,...)

Le résultat : l'évaluation réalisée par l'expert consiste en un bilan de compétences devant être acquises pour conduire en toute sécurité. L'expert réalise une analyse des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée et retranscrit de façon formelle ce bilan dans une grille d'évaluation.

Vous pourrez visualiser ce résultat 48h après le passage de l'examen en consultant le site de la Sécurité Routière. En cas de réussite, vous devrez imprimer ou télécharger votre Certificat d'Examen du Permis de Conduire (valable 4 mois) en attendant votre permis définitif.

Votre résultat est favorable : votre auto-école s'occupe des démarches administratives pour établir votre demande de permis définitif.